

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 26/09/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement F01116P0162

1. Intitulé du projet

Construction d'un entrepôt de produits métallurgiques pour la location pour la société KDI sur une partie de la parcelle 286 section AC.

2 Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI STELLA

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Michel CHICHE, gérant de la SCI STELLA

RCS / SIRET

18 2 1 3 7 0 8 1 4 0 0 0 1 1 3

Forme juridique Société Civile

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Projet soumis à Permis de Construire ayant une surface de plancher projetée de 36 940 m2 comprise entre 10 000 m2 et 40 000 m2.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8,1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la construction d'un entrepôt pour le stockage de produits métalliques.

Il comprendra les installations suivantes :

- des halls de stockage au sein d'un entrepôt (36 400 m2 environ) ;
- un ensemble de bureaux et locaux sociaux (520 m2 environ);
- des parking conformément à la réglementation ;
- des zones d'attentes et de manœuvre pour les poids lourds ;
- une zone de stockage extérieure en enrobés (9 500 m2 environ).

4.2 Objectifs du projet
L'entrepôt sera mis à la location. L'exploitant sera la société KDI du groupe Klockner, négociant de fournitures industrielle Le projet est destiné à une exploitation mixte de négoce de produits métallurgiques et de fournitures industrielles correspondant à l'activité de KDI. Le propriétaire des terrains est la SCI STELLA.
The state of the s
I DESCRIPTION OF REAL PROPERTY OF THE PROPERTY
the state of the s
To the month and the first of t
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation
Le projet prévoit la construction d'un entrepôt, de bureaux, d'une aire de stockage et de voiries (y compris parking et aire
d'attente). La date de démarrage souhaitée des travaux est en septembre 2017, une livraison du clos-couvert pour installation des
points-roulants et machines pour le 15 mars 2018 et un démarrage de l'exploitation le 30 juin 2018.
Le terrain d'implantation est réputé plan et sain :
 sans dénivellation particulière dans son périmètre ni par rapport aux voiries le desservant, viabilisé (assainissement, énergie et alimentation eau) en limite ainsi que les différents comptages aux endroits approp
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
L'ensemble du site sera exploité dès son ouverture.
AND MILES TO AND A STATE OF THE PARTY OF THE
The part of the first of the fi
Application in the second of t
The state of the s

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative décision de l'autorité administrative dossier(s) d'autorisation(s). Permis de construire. Le site n'est pas une Installation Class Le site est concerné par la Loi sur l'Es superficie cumulée de 1 867 m2. Le permanents ou non".	ve de l'Etat compétente en ma sé pour la Protection de l'Enviror au. Les bassins de rétention des	atière d'envir nnement (ICP eaux pluviale	e). s formeront	devra être des plans d	l'eau pour une	
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est i	rempli				
Permis de Construire.	VI I I I I I I I I I I I I I I I I I I		A	N. Com	and the state of	
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) d	le l'opération -	préciser les u	nités de mes	ure utilisées	
Grandeu	rs caractéristiques	elle AL n°286		Valeur		
	Terrain Surface de plancher totale Surface de plancher entrepôt Surface de plancher bureaux Surface aire extérieure de stockage					
4.6 Localisation du projet				8.8	THE ENG	
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	long. 2 ° 0)7 ' <u>99.</u> 1" <u>E</u>	Lat. 49 ° 0	00 ' 93.6" N	
AL N°286 "Ilots Sud" ZAC de Neuville 2 95000 NEUVILLE-SUR-OISE	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	f d), 8°, 10°, 18 Long ° _ Long ° _	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Lat ° _		
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été d	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu			Oul Oul	Non X	
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un prograr Si oui, de quels projets se compose	nme de travaux ?			Oul	Non X	
			20			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensibili	té envi	ironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des s	ols sur le	e lieu d	le votre projet ?
the state of the s	STATE OF THE PARTY OF THE PARTY.	The second second	champ non exploité. Le terrain est aujourd'hui compris dans la ZAC de Neuville s
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	Le proj Neuvilli modifié révision Le PLU La zone Conflar	et respe-sur-(e) le 27 n simp J est a e AU-U	pecte les prescriptions du PLU zone AU-UC de la commune de Oise, approuvé le 10 décembre 2004, avril 2007 et le 15 mai 2009, lifiée le 8 avril 2011, le 14 septembre 2012 et le 13 novembre 2015. ctuellement en cours de révision. C couvre un site délimité par le tracé projeté de l'autoroute A.104 et la commune de te-Honorine : il s'étend sur les sites dit de La Garenne de Neuville et des Belles Hâtes. C à à accueillir des activités économiques et les services qui leur sont liés.
environnementale ? 5.2 linjeux environnementau Complétez le tableau suivar	x dans 1	a zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
http://www.developpement	Oul	e.gou	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		x	La ZNIEFF de type I la plus proche se situe à environ 2,5 km au Sud du site. La ZNIEFF de type II la plus proche se situe à environ 3,4 km au Sud-ouest du site.
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'un commune littorale ?	9	X	Le projet est implanté sur le territoire communal de Neuville-sur-Oise. Cette dernière n'est pas concernée par la loi littoral.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un pare naturel régional?	9	x	
sur un territoire couvert po un plan de prévention de bruit, arrêté ou le co échéant, en cou d'élaboration?	S X		Le département du Val d'Oise est doté d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, approuvé le 3 octobre 2012, par arrêté préfectoral. Ce PPBE concerne uniquement le réseau autoroutier et routier national. Le département est également concerné par l'arrêté du 28 avril 2009 des bruit voisinage.

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de		x	Le projet est situé à plus de 19 km au Nord du palais et du parc de Versailles inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 08/03/1979. La commune de Neuville sur Oise possède un monument historique "Pavillor 18s, son soubassement et sa balustrade, en bordure de l'Oise, dans le parc"
d'un site Natura 2000 ?		x	Le site Natura 2000 le plus proche est le site FR1112013 Sites de Seine-Said Denis inscrit au titre de la directive Oiseaux. Il se situe à plus de 17 km au Sud-est du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
dans un site inscrit ou classé?		x	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	La délégation territorial du Val d'Oise de l'ARS Île-de-France a été contacté fin aout 2016 et précise l'absence de captage ou périmètre de protection de captage o potable au droit du site. Les captages d'eau potable les plus proches sont situés : - à Cergy (localisation et périmètres figurent sur la carte jointe), - à Andrésy (78)
dans une zone de répartition des eaux ?	x		Le projet se situe dans la ZRE d'Albien.
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	Le site n'est pas référencé sur les bases de données BASIAS et BASOL. Aujourd'hui, les terrains ne font pas l'objet d'exploitation.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des isques technologiques?	X		Mis en vigueur depuis le 7 juillet 1998 par arrêté préfectoral, révisé et approu 5 juillet 2007, le PPRI (Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation) concerne les 22 communes de la vallée de l'Oise dont Neuville-Oise.
dans une zone numide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	D'après la carte "Identification des enveloppes d'alerte potentiellement humid région lle de France", aucune zone humide n'est identifiée au droit du site.
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		x	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines o	le l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	x		Le projet sera relié au réseau d'alimentation en eau potable public. La consommation d'eau du site proviendra essentiellement des eaux pour les sanitaires et locaux sociaux du personnel. Sa consommation totale n'a pas été évaluée à ce jour. On peut l'estimer à envi 1 913 m3 (sur la base d'une estimation de 50L/j/personne pour un effectif de 1 personnes). Le projet sera équipé de 4 WC et 4 points d'eau pour les bureaux que de 5WC, 5 urinoirs, 8 douches et 5 points d'eau pour les locaux sociaux.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	A ce jour il n'est pas prévu de drainage. Aucun sous-sol n'est envisagé
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		x	Le terrain est plutôt plat et aucun sous-sol n'est prévu. Aucune excava mise à part pour les fondations et l'ouvrage de rétention des eaux pluv n'est prévue.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		x	Le terrain est plutôt plat. Aucun apport de matériaux n'est envisagé.
Milleu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		x	Le site est actuellement occupé par un champs non cultivé. D'après la carte du SRCE, le site n'est pas situé au niveau d'un corrid fonctionnel, ni d'un réservoir de biodiversité. Il est par ailleurs situé entre des lignes de chemin de fer et une zone d'activités.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	x		Le projet est situé sur un terrain non exploité. Notons que le PLU a été révisé et que la parcelle est aujourd'hui située en zone AU-UC du PLU de Neuville-sur-Oise. Cette zone a vocation à accueillir des activités économiques et les services qui leur sont liés
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	La carte Géorisque ne référence aucun risque industriel. Un seul site (C est recensé dans la base de données des ICPE sur la commune de Neuville-sur-Oise. Des ICPE sont présentes sur la commune limitrophe, Conflans-Saint-Honorine dans le département des Yvelines. La premiere ICPE recensée sur la carte Géorisque est localisée à plus de 200 m au Nord-ouest.
	Est-il concerné par des risques naturels ?		x	Le site n'est pas concerné par le risque inondation. Il est situé en zone de sismicité très faible (zone I), en sensibilité très faipour l'inondation/remontée de nappe dans les sédiments, en aléa moye pour le retrait/gonflement des argiles. La carte Géorisque ne référence pas d'autre risque naturel.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		x	En dehors du trafic, aucun rejet atmosphérique n'est susceptible d'engendrer des risques sanitaires. Celui-ci a été considéré comme négligeable par rapport au trafic existant aux abords du site (zone d'activités accueillant de multiples activités et ICPE).
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	x		La principale source de bruit sera engendrée par le trafic des véhicules o source sera négligeable au regard du trafic existant (zone d'activités en li Sud et ligne de chemin de fer au Nord). Le site est concerné par les nuisances sonores engendrées par la voie ferrée de la RATP.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	x	The state of the s	Les émissions lumineuses seront dues à l'éclairage du bâtiment et des extérieures de stationnement ainsi qu'aux phares des véhicules circulant le site. Les émissions lumineuses du site seront dues à l'éclairage du bâtiment des aires extérieures de stationnement ainsi qu'aux phares des véhicules circulant sur le site. Ce demier sera ouvert de 7h à 18h. Il n'engendrera de nuisances lumineuses en dehors de ses horaires d'activités. Notons que l'éclairage sera assuré par des ampoules LED.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	x		Les rejets de polluants dans l'air auront pour principales sources le trafi véhicules circulant sur le site. Le trafic estimé est le suivant : - 40 poids lourds / jour - 50 véhicules légers / jour.
	Engendre-t-ii des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Les eaux usées seront rejetées au réseau communal. Les eaux pluviales transiteront dans trois bassins de rétention de manièrespecter un débit de fuite de 2 l/s/ha pour une pluie de retour de 20 ans Bassin 1 récupérant les EP voiries + zones de stockage à l'arrière du sà l'Ouest : Surface = 400 m2 - Volume = 700 m3 Bassin 2 récupérant les EP toitures : Surface = 997 m2 - Volume = 19 Bassin 3 récupérant les EP voiries à l'avant du site : Surface = 470 m2 Volume = 870 m3 Un séparateur d'hydrocarbures équipera le site en aval des trois bassin avant rejet dans le réseau communal.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les déchets générés par le site seront des déchets non dangereux, (principalement emballages, cartons, déchets alimentaires, etc.) ainsi c des déchets électriques et électroniques (bureaux).
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	Un fort accompagnement paysager permettra l'intégration du projet dans son environne Le traitement qualitatif des espaces verts améliore considérablement la qualité paysagè site. Inspiré d'une palette de végétations locales, l'aménagement paysager joue sur des essences de couleur et de hauteur différentes pour donner une composition valorisante que ce soit au niveau du parking que des plantations agrémentant les cheminements piétonniers vers le RER Les essences seront choisies conformément à l'étude d'impacts réalisée en 2004 pour le et sachant que l'environnement du site n'a pas évolué depuis la réalisation de cette étude projet intègre en tout 20.000 m2 d'espaces végétalisés.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		Le projet est situé au niveau d'une ancienne parcelle agricole, sur des difficiles d'accès. Aujourd'hui, il ne fait plus l'objet d'une exploitation. Pe rappel, en conformité avec le PLU de Neuville sur Oise, le terrain est s dans une zone à vocation économique (ZAC de Neuville) évitant le morcellement du paysage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul Non Si oui, décrivez lesquelles :
23 L. 124 L. 202 201 201 201 201 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Les avis du préfet de région sur les projets ont été regardés pour les départements du Val d'Oise et des Yvelines.
Le projet connu le plus proche est situé dans le quartier des Marjoberts à Cergy, à plus de 2,6 km au Nord du projet. Il s'ag
d'un projet de réaménagement du quartier. Aucune effet n'est susceptibles d'être cumulé.
a sit projet de trainenagement da quanter ritadire ellet ti est euscephibles à sur sumaie.
Les avis rendus ainsi que les décisions cas/cas rendu par les MRAE ont été consulté. Aucun projet concernant les commu
de Neuville-sur-Oise et Conflans Sainte Honorine (limitrophe) n'a été mis en évidence.
Notons que le site est localisé au sein de la ZAC Neuville 2. EN outre, elle sera potentiellement traversé par l'autoroute 🗛
production of the first of the
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
Col (XOI) Si col, decivez lesqueis.
THE LEFT HAVE A STATE OF THE PARTY OF THE PA
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au vu des éléments précédents, le projet n'engendrera pas d'incidences substantielles ou de modifications profondes de l'environnement.
Il s'inscrit dans le développement de la ZAC Neuville 2 ayant fait l'objet d'une étude d'impacts en 2004.
En outre, le projet permettra la création d'emplois.
Le trafic généré et ses impacts seront peu significatifs par rapport au trafic existant des zones d'activités de Conflans Saint
Honorine en limite Sud du projet.
De par son activité d'entreposage, le site ne sera pas un gros consommateur d'eau et d'énergie.
Le projet n'est situé sur aucune zone ou aucun site protégé. Il ne nous apparait donc pas nécessaire que le projet soit soumis à une étude d'impacts.
Notons que le projet suivra également une procédure d'instruction au titre de la loi sur l'eau. Pour rappel, le projet est soun
déclaration sous la rubrique 3.2.3.0 - 2 "plans d'eau, permanents ou non".

		8. Annexes	
8.	1 Annexes of	oligatoires	
		Objet	
1	L'annexe nº	1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de d'extraits ca	situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir rtographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3		n, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises ne devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le ntain ;	x
4		projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, t b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	32°, 41° et 4: aériennes d	s travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 2°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos atées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans urs d'eau ;	x
8	.2 Autres ann	exes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
٧	euillez comp	léter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que l alles elles se rattachent	es
	7 2 A	Objet	
		9. Engagement et signature	70.70
	Je certifie sur	Ithonneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
	Fail à	PARIS 00 Septembra 2016	
	Signature	Michal Chlene Géroust Sti STELLA	
Sec.			











